

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 8
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 04/10/2016

Le 10 octobre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, André COLLON (remplaçant de Christian BAISE), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Yann GALLAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (Pouvoir Claude TRASSARD), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard PACCAUD, Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Yves DUMOULIN.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif 2016 - Décision modificative n°2

En l'absence de Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente en charge des Finances, M. Patrick LOUAHALA, Directeur général des Services, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget Assainissement Collectif 2016 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à -242 200 €
- En section d'investissement à 41 000 €

Les travaux de branchements ont été surestimés lors du budget primitif du fait du manque de recul sur le volume de demandes ; il est donc proposé de réduire les crédits de dépenses au compte 604 et au compte de TVA (658).

Parallèlement, les crédits en recettes de PAC sont réduits au compte 704, du même montant : 242 200k€

Un ajustement entre amortissements et virement en investissement est proposé. Ces écritures se retrouvent en section d'investissement.

Des travaux pour le compte tiers (commune de Civrieux) doivent être inscrits en dépenses et en recettes (41 k€). Le programme de travaux 2016 est abondé en prenant sur les dépenses imprévues.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** la décision modificative n°2 du Budget Assainissement Collectif 2016 suivante :

D/R	n° Chap	n° compte	n°service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
				Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D	60	604	811	Autres prestations -Travaux de branchement	-150 000.00	
D	023	023	01	Virement à la section d'investissement	-5 000.00	
D	042	6811	01	Dotation aux amortissement	5 000.00	
D	60	658	01	Charges diverses	-92 200.00	
R	70	704	811	PAC		-242 200.00
				TOTAL	-242 200.00	-242 200.00

D/R	Opér.	n° Chap	n° compte	n°service	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D	H.O.	020	020	01	Dépenses imprévues	-61 000.00	
R	H.O.	021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		-5 000.00
R	H.O.	040	281311	01	Amortissements		2 500.00
R	H.O.	040	28182	01	Amortissements		2 500.00
D	69	23	2315	811	Travaux - programme 2016	61 000.00	
D	H.O.	45	458165	811	Travaux pour compte de tiers – Prog 2014	41 000.00	
R	H.O.	45	458265	811	Travaux pour compte de tiers – Prog 2014		41 000.00
					TOTAL	41 000.00	41 000.00

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 10 octobre 2016

Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161010-2016C82-FI
Affichage le :

17 OCT. 2016

17 OCT. 2016

